

# FINANCIERE DE TUBIZE SA

Société dont les actions sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles  
Allée de la Recherche 60, 1070 Bruxelles  
Contact: Marc Van Steenvoort, directeur, [marc.van.steenvoort@gmail.com](mailto:marc.van.steenvoort@gmail.com), +32 476 490 844

Communiqué de presse  
Bruxelles, le 5 janvier 2016 – 18:00h CET

**Information réglementée**

Le présent communiqué est également consultable sur le site internet de Financière de Tubize  
([www.financiere-tubize.be](http://www.financiere-tubize.be))

## Publication relative à une notification de transparence

(article 14, alinéa 1<sup>er</sup> de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)

### Résumé de la notification

Financière de Tubize a reçu une notification de transparence datée du 4 janvier 2016, dont il résulte que la SPRL Financière Eric Janssen (« FEJ »), suite à ses acquisitions d'actions Financière de Tubize réalisées en date du 30 décembre 2015, détient désormais 23,60 % des droits de vote de la société. FEJ a ainsi franchi le seuil de participation de 20 %.

### Contenu de la notification

Motif de la notification	Acquisition de titres conférant le droit de vote
Notification par	Une personne qui notifie seule
Personne tenue à notifier	SPRL Financière Eric Janssen ("FEJ"), Rue Gachard 88/14 – 1050 Bruxelles
Date de la transaction	30 décembre 2015
Seuil franchi	20%
Dénominateur	44.548.598
Détails de la notification	# droits de vote détenus par FEJ selon la notification précédente: 8.525.014 # droits de vote détenus par FEJ après la transaction: 10.513.814 % droits de vote détenus par FEJ après la transaction: 23,60%
Chaîne de contrôle complet	FEJ ne fait l'objet d'aucun contrôle exclusif de droit ni d'aucun contrôle conjoint au sens du Code des sociétés
Informations supplémentaires	La présente déclaration de transparence fait suite à l'acquisition par FEJ de 50.000 actions Financière de Tubize en 2015 et à l'apport de 1.938.800 actions Financière de Tubize à FEJ en date du 30 décembre 2015. À la suite de cette dernière opération, FEJ a franchi le seuil de 20 %. Il est rappelé que FEJ agit de concert avec le Baron Daniel Janssen, Barnfin SA, Jonkheer Jean van Rijckevorsel et Altaï Invest SA pour une partie de sa participation (8.525.014 actions).

### A propos de Financière de Tubize

Financière de Tubize est une holding, cotée en bourse sur Euronext Bruxelles, qui détient et gère une participation de 68.076.981 actions d'UCB, représentant 35,00% du total des actions émises par UCB SA, une société biopharmaceutique également cotée sur Euronext Bruxelles. La mission de Financière de Tubize est de créer de la valeur à long terme pour ses actionnaires en soutenant, en tant qu'actionnaire de référence stable, une croissance durable du projet industriel d'UCB.